9241 - Il veut se faire remplacer par une autre personne dans un compte bancaire d’investissement avec un taux d’intérêt, dans le but de se sauver

question

Un frère musulman britannique a ouvert un compte d’investissement dans une banque et celle-ci lui impose le versement d’un apport personel à bloquer pendant quatre annnés durant lesquelles des intérêts lui seront versés. Quand il a été informé de cette conditionnalité et a voulu retirer son argent de la banque, celle-ci a décidé de lui infliger une amende pour le retrait de l’apport avant le terme convenu.S’il se fait remplacer par une personne qui lui rembourse son argent , cette dernière personne sera désormais engagée dans l’opération et il n’ y aurait aucune amende. Est-il permis au client voulant recupérer son argent sans payer une amende de se faire remplacer par un mécréant?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis la question à son éminance Cheikh Mouhammad Ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah le préserver). Voici sa réponse : Ce n’est pas permis , car il s’agit d’assister quelqu’un à commettre le péché et la transgression Allah le sait mieux.